

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****25132422***ale,
l,Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

10 OCT. 2025

Greffe Le greffier

N° d'entreprise : **0809 543 588**

Nom

(en entier) : **CANDY PACK BELGIUM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société anonyme (SA)**Adresse complète du siège : **Avenue des Biolleux 2 4800 Verviers****Objet de l'acte : Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2025**

L'assemblée décide de renouveler le mandat de commissaire pour les comptes statutaires et consolidés de BDO Réviseurs d'Entreprises SRL, rue Waucomont, 51 à 4651 Battice (agrément B0023) pour une durée de 3 ans, venant à l'échéance à l'issue de l'assemblée générale de 2028, statuant sur les comptes de l'exercice 2027. L'assemblée générale extraordinaire approuve les honoraires annuels pour les services de contrôle par BDO pour un montant de 12.750,00 € (TVA, IRE-contribution et débours ordinaires exclus). Ces honoraires sont indexés annuellement sur base de l'indice santé. BDO Réviseurs d'Entreprises SRL désigne, en qualité de représentant permanent, Monsieur Christophe Colson (agrément A02033).

L'administrateur décide de donner pouvoir à Maureen RENTIER, ou tout autre associé du Cabinet KILESS ACCOUNTANCY & TAX, ayant fait élection de domicile en leurs bureaux à 4651 Battice, Rue de Verviers, 66 en vue d'assurer les formalités nécessaires en vue de la publication de la présente décision aux Annexes du Moniteur belge ainsi que pour la consultation du registre des interdictions de gérer en vue d'assurer les formalités nécessaires.

Pour CANDY PACK BELGIUM SA,
Maureen RENTIER,
Mandataire

Bijlage bij het Belgisch Staatsblad - 17/10/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).